

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09-159

L'An deux Mille Neuf, le 4 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 novembre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 novembre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU représentée par M. MERLE
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
Mme GRAMMATICO représentée par M. POTENNEC
Mme PELLET représentée par Mme CHABANEAU
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. GUIARD – Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 31

M. CAU a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Signature d'un contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels de gestion financière avec la Société CIRIS SAS

RAPPORTEUR : Monsieur LABIA

VOTE : UNANIMITÉ

Il vous est proposé de signer un contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels de gestion financière avec la société CIRIL SAS, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, moyennant une redevance trimestrielle de 2 055,53 €TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de contrat
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer le contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels de gestion financière avec la société CIRIL SAS, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, moyennant une redevance trimestrielle de 2 055,53 €TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 décembre 2009

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD